

Compte-rendu du conseil des enseignements du 9 mai 2016

Rappel de l'ordre du jour :

1. Étude des candidatures aux responsabilités : L3Pro Biophotonique, Liaisons Lycée/UFR, Tutorat de physique
2. Examen des PCC liées à la supervision des stages de L3 et de M1
3. Examen des demandes d'ouvertures de cours en M2 et ED

Présents : Imane Boucenna (présidente), Cécile De Hosson (secrétaire de séance), Myriam Reffay, Danièle Steer, Florent Carn, Simon Bourret, Charlotte Py, Laura Bleuze, Kamar Sarah Jarraya, Douglas Marshall, Christophe Mora, Edouard Boulat, bastien Peraldi, Delphine Richer, Hugo Perrin, Alessandra Tonazzo, Marc-Antoine Verdier, Matteo Cacciari, Yann Gallais, Francis Richard,

Excusés : Cécile Roucelle, Guillaume Blanc, Julien Browaey, Angela Vasanelli, Giuliano Orso, Caroline Derec.

Nombre de votant.e.s : 18.

Point 1 : Étude des candidatures aux responsabilités : L3Pro Biophotonique, Liaisons Lycée/UFR, Tutorat de physique

[Dans la mesure où le CENS a demandé à chaque candidat.e d'assortir sa candidature d'une lettre de motivation, on pourra se reporter ici à chacune de ces lettres (elles sont annexées à ce CR) - les candidat.e.s en exposent le contenu puis répondent à quelques questions des membres du CENS présent.e.s.]

- Présentation des candidatures à la responsabilité du L3Pro Biophotonique

Maria Amanti présente sa candidature en valorisant son expérience d'enseignement au sein de la licence et son rôle dans l'encadrement des stages. Elle évoque quelques modifications possibles dans les programmes et horaires et insiste sur la nécessité de mieux valoriser la licence auprès des étudiant.e.s. Imane demande à quelle échéance ces changements sont prévus; Maria Amanti répond que ce serait pour la prochaine maquette. Imane demande alors quelles pistes sont envisagées pour attirer davantage d'étudiant.e.s. Cette question est relayée par Sarah Jarraya qui suggère que les informations soient présentées en amphitheâtre de L2. Maria Amanti précise que c'est déjà le cas et ajoute qu'il faudrait distribuer des flyers. Elle souligne également le fait que le terme "pro" et la finalité "professionnalisante" rebute les étudiant.e.s qui ont choisi l'université pour faire des études longues et générales; elle indique que le public L3 est peut-être une meilleure cible. Imane pose la question de la poursuite possible en master pro; Yann Gallais rappelle qu'il n'existe pas de M1 pro dans le domaine et que les masters pro à l'UFR sont des M2 et qu'ils font suite au M1 généraliste. Maria Amanti ajoute que l'effectif actuel est de 10

étudiant.e.s (pour une capacité d'accueil maximale de 16) et qu'une autre difficulté est liée à l'absence d'étudiant.e.s des filières "bio" qui entendent "photonique" et donc "physique".

Darine Abi Haidar (voir ppt annexé) présente à son tour sa candidature en valorisant sa très grande implication au sein des enseignements de la licence et en pointant les qualités et les lacunes de la formation. Elle valorise également la proximité entre sa recherche et les contenus d'enseignement de la licence. Imane lui demande d'explicitier les qualités et lacunes qu'elle évoque; Darine Abi Haidar précise que selon elle la licence mériterait d'être davantage valorisée, les enseignements mieux coordonnés et les étudiant.e.s mieux encadré.e.s (notamment lors de la préparation des soutenances - mais Imane précise que cela relève davantage du travail des maîtres de stage). Matteo demande si son rôle au sein de sa plate-forme peut être un atout pour l'accueil d'étudiant.e.s en stage; ce à quoi elle répond que c'est déjà le cas.

Les membres du CEns discutent des deux candidatures en relevant les points + (proximité de la thématique de recherche, contacts via les plateformes) de Darine Abi Haidar et les points + (grande disponibilité, présence sur place) de Maria Amanti. Imane insiste sur le fait que la disponibilité est un point essentiel et ajoute que la responsabilité d'un L3pro requiert une présence et une réactivité journalières et toute l'année. La disponibilité est pointée comme une qualité essentielle pour cette responsabilité. **Le CEns approuve la candidature de Maria Amanti en tant que responsable du L3pro Biophotonique à 10 voix "pour" et 8 "absentions" et la candidature de Darine Abi Haidar à reçoit 7 voix "contre" et 11 "absentions".**

- Présentation de la candidature à la responsabilité de la liaison lycée/UFR

Drazen Zanchi valorise l'aspect pluridisciplinaire de son parcours de chercheur et indique qu'il connaît bien les espaces de formation des enseignant.e.s du secondaire puisqu'il enseigne en prépa CAPES et Agrégation. Cécile de Hosson demande à Drazen s'il a pris contact avec Lynda Silva, BIATSS avec laquelle il aura à collaborer de manière étroite. Drazen répond qu'il n'a pris contact avec personne.

Drazen Zanchi sort et Cécile de Hosson précise qu'elle a rencontré Francesco Nitti qui semblait intéressé.

Le CEns décide de ne pas se prononcer sur la candidature de Drazen Zanchi et demande à Cécile de Hosson de prendre contact avec lui afin d'échanger plus précisément sur la nature de la tâche; Lynda Silva devra être associée à cette rencontre. La candidature de Drazen Zanchi sera examinée au cours d'un prochain CEns.

- Présentation de la candidature à la responsabilité du tutorat de physique

Alessandra Tonazzo valorise le fait qu'elle connaît bien le terrain du L1, cible privilégiée du tutorat de physique, notamment parce qu'elle y enseigne et qu'elle perçoit bien les enjeux et les problèmes spécifiques de l'enseignement de physique à ce niveau. Les questions des membres du CEns portent essentiellement sur les modalités d'organisation du tutorat :

- En quoi cela consiste-t-il ? Fréquence des séances ? - Alessandra Tonazzo précise les modalités et ajoutant qu'elle doit vérifier certaines informations liées notamment à la fréquence des séances. Elle indique que les doctorant.e.s ne peuvent pas être tuteurs.tutrices
- Le.la responsable du tutorat est-il.elle présent.e aux séances ? - A cette question Alessandra Tonazzo répond qu'elle assurera des permanences pour les tuteurs.tutrices. Elle ajoute qu'il n'y a *a priori* pas de manque de candidat.e.s et qu'il convient d'opérer des sélections auprès des tuteurs.tutrices potentiel.le.s

Le CEEn accorde la responsabilité du tutorat de physique à Alessandra Tonazzo à 14 voix "pour" et 2 "absentions" (Alessandra Tonazzo et Matteo Cacciari ayant quitté la salle).

Une discussion s'amorce autour de la question des PCC. Imane rappelle qu'une mise à plat des PCC sera opérée à partir de septembre 2016. Daniele Steer et Cécile de Hosson demandent s'il ne serait pas opportun que cet examen ait lieu maintenant. Imane précise que dans la mesure où la Foire ouvre aujourd'hui, il n'est pas pertinent de revoir maintenant des PCC qui sont d'ores et déjà comptabilisées. Daniele demande qu'une information soit envoyée à l'ensemble des membres de l'UFR lorsque ce processus de mise à plat débutera de façon à ce que personne ne soit pris au dépourvu. Imane répond que ce sera fait mais rappelle que la prise de responsabilité doit rester indépendante du nombre d'heures lié à la PCC.

Point 2 : Examen des PCC liées à la supervision des stages de L3 et de M1

Imane rappelle que la PCC est de 60h pour le L3 et le M1. En L3 ces 60h sont divisées en 3 (soit 20h/enseignant).

Maria Amanti présente un décompte précis du temps lié à chacune des activités qui structurent la responsabilité des stages de L3 (incitation à la recherche de stage, correction des abstracts, suivi des étudiant.e.s, liens avec les tuteurs.tutrices) et aboutit à 17h de travail pour 27 étudiant.e.s (ce qui représente un peu plus de 0,8h/étudiant.e). Matteo Cacciari souligne que le décompte lui paraît sous-estimé compte-tenu du travail effectif; il indique par exemple que l'estimation de 5min/étudiant.e pour le suivi est particulièrement optimiste. Charlotte Py demande si le.la responsable intervient directement dans l'aide à la recherche de stage. Maria Amanti répond que l'aide n'est pas directe. Matteo Cacciari demande s'il existe une liste centralisée des lieux potentiels de stage et suggère qu'une base de donnée regroupant ces lieux soient créée.

Benjamin Thiria - BT présente les charges que recouvre la responsabilité des stages en M1 : information et accueil individuel des étudiant.e.s, formalisation de la mise en stage (en lien avec le SAOIP) et soutien aux étudiant.e.s sans lieu de stage, organisation des soutenances. La première question porte que le choix des rapporteur.e.s. Benjamin Thiria précise que ce choix revient aux étudiant.e.s et que la décision est actée au moment de la signature des conventions de stage. Imane s'interroge ce qui est fait pour les étudiant.e.s qui peinent à trouver leur stage. Benjamin Thiria répond que le responsable examine la manière dont la candidature a été formulée (CV, lettre de motivation). Imane demande pourquoi ce travail n'est pas anticipé, ce à quoi Benjamin Thiria répond qu'il lui semble important de pouvoir

compter sur l'autonomie des étudiant.e.s et que cet aspect fait partie intégrante de leur formation. Il ajoute qu'il est disponible tout au long du processus de recherche pour les étudiant.e.s qui le souhaitent et rappelle que le SAOIP est également là pour accueillir les étudiant.e.s.

Maria Amanti et Benjamin Thiria quittent la salle. Le CEEn se demande si les deux responsabilités engagent la même quantité de travail. Alessandra Tonazzo précise que le temps passé sur les soutenances en M1 est compensé par le temps passé à examiner les abstracts en L3, dans la mesure où les rapports de stage en M1 sont lus par les rapporteur.e.s. Une autre question porte sur la difficulté à trouver un stage pour les deux niveaux. Yann Galais souligne que le point difficile reste la durée dans la mesure où le stage de M1 dure 2 mois ce qui, réglementairement implique rémunération. Il ajoute que dans certains cas, des conventions sont signées pour 2 mois moins 1 jour. L'ensemble des membres du CEEn s'accorde sur le fait que les effectifs de M1 sont en diminution et Matteo Cacciari suggère que le taux d'encadrement des stages de M1 (actuellement de l'ordre de 2h/étudiant.e soit ramené au même taux que celui appliqué pour le L3 à savoir 0,8h/étudiant.e l'estimation un peu faible produite par Maria Amanti). **Le CEEn approuve à 14 voix "pour" et 4 "abstentions" le passage de 60h à 30h de PCC pour l'encadrement des stages de M1. La PCC de 60h en L3 (3*20h) reste valide.**

Point 3 : Examen des demandes d'ouverture de cours en M2 et ED

- Demande de Benjamin Thiria de créer une "UE" de 6h pour coordonner les interventions assurées par des professionnel.le.s de l'industrie au sein du M2 IPE. Il s'agit en particulier d'assurer la complémentarité et la cohérence de leurs interventions (afin d'éviter les redondances, par exemple). Il s'agit également de faire en sorte que ces personnes soient bien accueillies de manière à ce que leur présence au sein du M2 IPE soit la plus pérenne possible. Matteo Cacciari émet l'idée que ces 6h soient incluses dans la PCC liée à la responsabilité du M2 IPE. Imane répond que cela augmenterait considérablement la charge effective de travail liée à la responsabilité de ce master et ajoute que compte tenu de la spécificité de la tâche, il est plutôt judicieux que ce soit confié à une seule personne (qui pourrait être quelqu'un.e qui enseigne des contenus liés à ces interventions au sein d'une UE directement connexe). Matteo demande suggère alors que la PCC soit ramenée à 54h (48+6) et répartie sur deux personnes responsables. Imane indique que par souci de cohérence, la responsabilité doit revenir à une seule personne.

Le CEEn approuve de manière consensuelle la décision de créer une UE de 6h pour assurer la coordination des interventions assurées par les professionnel.le.s intervenant au sein du master IPE.

- Information sur les options, notamment M1/M2. Imane insiste sur le fait qu'il est nécessaire de mettre à jour les présentations de contenu des options de manière à ce que l'on ne puisse pas penser qu'il y a "doublon" ou "redite" lorsqu'une option est présente sous le même intitulé au sein de deux niveaux d'enseignement successifs. Relativité générale RG ne ferme pas dans la

mesure où les contenus sont distincts. Sara Jarraya souligne que RG est une option populaire et demande s'il ne serait pas pertinent qu'une information sur ces options soit délivrée en milieu de L3. Plusieurs membres du CEns précisent à cette occasion que peu d'étudiant.e.s de L3 fréquentent le M1.

- Demande de Sara Ducci pour l'UE "projet expérimental M2 dispositifs quantiques".
Les étudiants sont encadrés par 4 enseignants: 1 qui s'occupe de la préparation en salle blanche (4-h), un pour de TP spécifiques (16h), 2 qui assurent le suivi des binômes pendant les 3 semaines de cours (80h chacun). Pour les deux derniers, la charge réelle est estimée plutôt à 120h, en prenant en compte le travail de préparation.

Décision unanime de ne pas changer le volume horaire pour ces deux enseignants, car le CEns considère que le volume actuel est adapté pour des TP déjà existants.

Points divers

Christophe Mora souligne qu'il serait utile d'avoir une vision globale de la répartition de l'enseignement à l'UFR. Matteo Caccari répond que Julien Browaey est très chargé pendant la Foire et sa préparation, et précise que l'on pourra lui demander de le faire soit en juin-juillet voire en septembre.

Pour le CENS, Cécile de Hosson